

Avis d'Appel à Concurrence

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Communauté de communes Val de Vienne.

Correspondant : le président, 24 avenue du Président Wilson 87700 Aixe-sur-Vienne

tél. : 05-55-70-02-69 poste 4413

télécopieur : 05-55-70-02-47

courriel : l-bignaud@cc-valdevienne.fr.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Objet du marché : mise à jour et homogénéisation de la signalétique des zones d'activités intercommunales.

Lieu d'exécution : zones d'activités sur le territoire du Val de Vienne.

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots.

Durée du marché ou délai d'exécution : 7 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 2 mai 2022.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;

- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise;

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- délai exécution : 10 %;
- prix des prestations : 30 %;
- valeur technique : 60 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 18 mars 2022, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires : les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Services marché

24 avenue du Président Wilson

87700 Aix-sur-Vienne France

Tél: 05.55.70.02.69

Courriel : l-bignaud@cc-valdevienne.fr

Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :

- En qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membre de plusieurs groupements.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Le marché s'inscrit dans un projet ou un programme financé par des fonds communautaires :

Aide européenne FEADER

Au titre du programme Leader.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

la transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'Envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Il est exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) électroniquement dès le stade de la réception des offres. L'absence de signature électronique entraîne l'irrégularité de l'offre.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé(e) par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation).

Ce document d'habilitation devra être fourni, signé de façon électronique par les autres

membres du groupement, dès le stade de la réception des candidatures.
L'Obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

Communauté de communes du Val de Vienne – Service communication

Correspondant : Emilie SALLET,
24 avenue du Président Wilson - 87700 Aix-sur-Vienne,
tél. : 05-55-70-02-69,
télécopieur : 05-55-70-02-47,
courriel : e-sallet@cc-valdevienne.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Communauté de communes du Val de Vienne - Service Marchés Publics.

Correspondant : Laurent BIGNAUD,
24 avenue du Président Wilson 87700 Aix-sur-Vienne,
87700 Aix-sur-Vienne,
tél. : 05-55-70-02-69, poste 44.13,
télécopieur : 05-55-70-02-47,
courriel : l-bignaud@cc-valdevienne.fr.

Mots descripteurs : Signalétique.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 01. –
Zac du Grand Rieux

Lot(s) 02. -
Za de Moulin Cheyroux

Lot(s) 03. -
Za de Bournazaud

Lot(s) 04. -
Za de Bel Air